



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique des transports

Question écrite n° 126937

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur les propositions exprimées par le club des Villes et territoires cyclables pour faire du vélo l'outil de mobilité durable et équitable des territoires. Les membres de ce club suggèrent notamment la mise en oeuvre d'un plan ambitieux de développement du stationnement, cette action se déployant dans l'habitat collectif existant (garages vélos, box, stationnement sur voirie...), dans les équipements publics et dans les gares. Le club des Villes et territoires cyclables précise que cette action pourrait se mener avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) en introduisant systématiquement des locaux à vélos dans les opérations de rénovation urbaine. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce propos.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126937

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2012, page 816

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)